



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 18401

Numéro SIREN : 478 520 471

Nom ou dénomination : A.V.B.G.

Ce dépôt a été enregistré le 22/02/2017 sous le numéro de dépôt 15210



20170152102014

DATE DEPOT : 22/02/2017

N° DE DEPOT : 15210

N° GESTION : 2013B18401

N° SIREN : 478520471

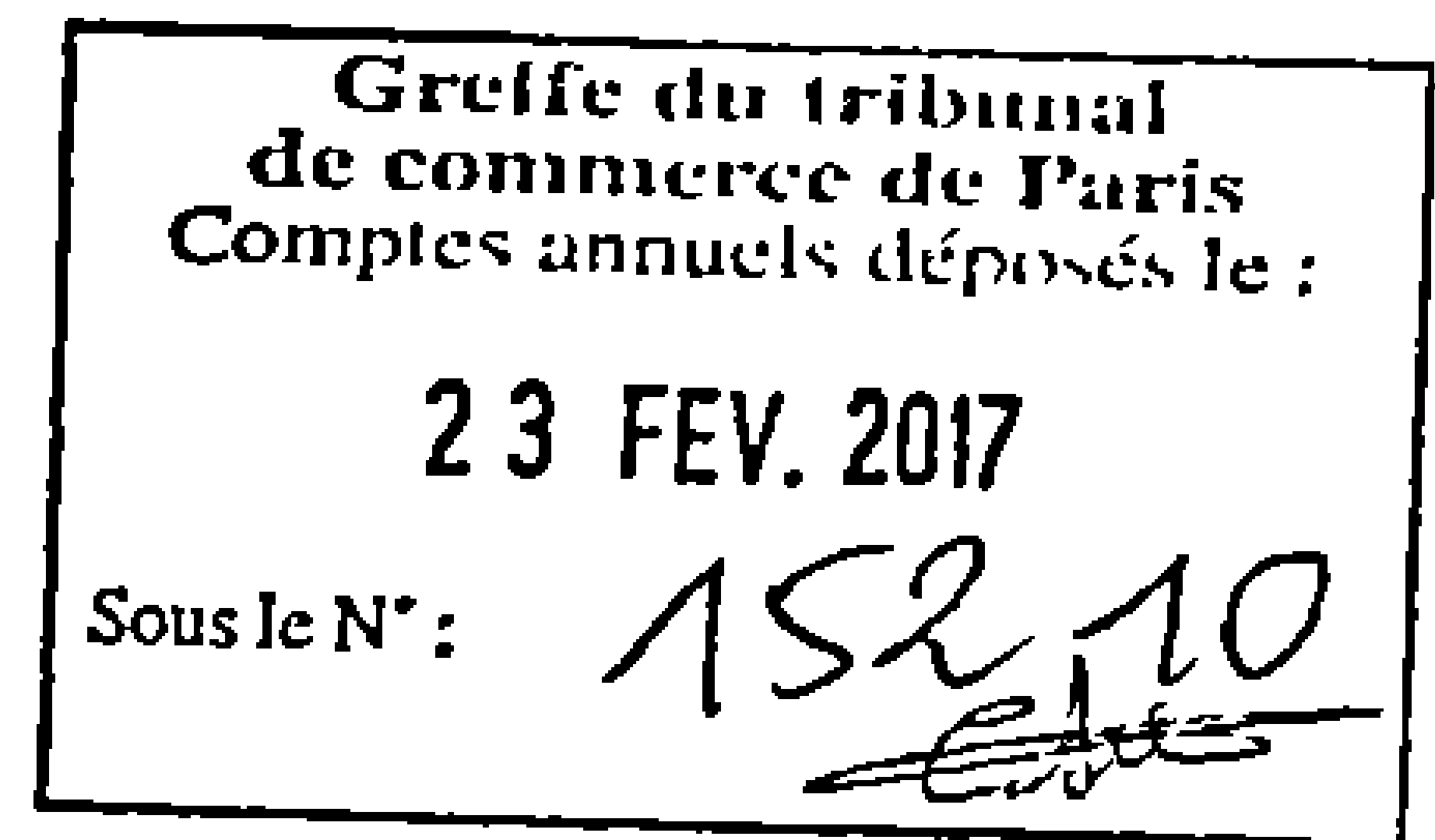
DENOMINATION : A.V.B.G.

ADRESSE : 7 rue Bayen 75017 Paris

MILLESIME : 2014

.

AVBG
Société à responsabilité limitée
au capital de 45 000,00 Euros
Siège social : 7, Rue Bayen
75017 PARIS
R.C.S : B 478 520 471



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28/05/2015
AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2014

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le 31/12/2014 faisant ressortir une perte de -80 170,73 Euros.
A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de 93 128,48 Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à 12 957,75 Euros.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de 12 957,75 Euros, de la façon suivante :

Au report à nouveau pour un montant de 12 957,75 Euros

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le 31/12/2014 faisant ressortir une perte de -80 170,73 Euros.
A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de 93 128,48 Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à 12 957,75 Euros.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de 12 957,75 Euros, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de 12 957,75 Euros

Pour copie certifiée conforme

La gérance

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. B.', written over the text 'La gérance'.

AVBG
S.A.R.L. au capital de 45 000,00 Euros
Siège social : 7, Rue Bayen
75017 PARIS
R.C.S : B 478 520 471

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 28/05/2015

Le 28/05/2015,
à 15 Heures,

Mademoiselle Amélie BOULENGER, détenant 405 parts sociales,
Monsieur Guillaume BOUVELOT, détenant 0 parts sociales,
Mademoiselle Valérie BOULENGER, détenant 45 parts sociales,

associés de la société AVBG, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Mademoiselle Amélie BOULENGER, préside la séance en qualité d'Associé

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les copies des lettres de convocation et les récépissés postaux ;
- la feuille de présence (à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés) ;
- le rapport de gestion de la gérance ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2014 ;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce ;
- le texte des questions écrites adressées par les associés dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2014,
- Quitus à la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2014, et affectation des résultats,
- Rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Approbation de ces conventions,
- Questions diverses (art. R223-20, al. 2).

VB AB

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion de la gérance,
 - du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.
- Le Président ouvre la discussion.

Le Président répond d'abord aux questions écrites des associés.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Résolution n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2014 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2014 lesquels font apparaître une perte de -80 170,73 Euros.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 2

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le 31/12/2014 faisant ressortir une perte de -80 170,73 Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de 93 128,48 Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à 12 957,75 Euros.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de 12 957,75 Euros, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de 12 957,75 Euros
- **Rappel des dividendes distribués**

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices (art. 243 Bis du code général des impôts).

Il convient de vous informer qu'à compter du 1er janvier 2013, les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, est mis en place un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, et imputable ultérieurement sur l'impôt sur le revenu. Les personnes et revenus concernés par ce nouveau prélèvement sont précisés.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes, imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, qu'ils soient éligibles ou non à l'abattement de 40 %, sont retenus à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France ; ils devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 3

VB AB

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts.

Résolution n° 4

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 5

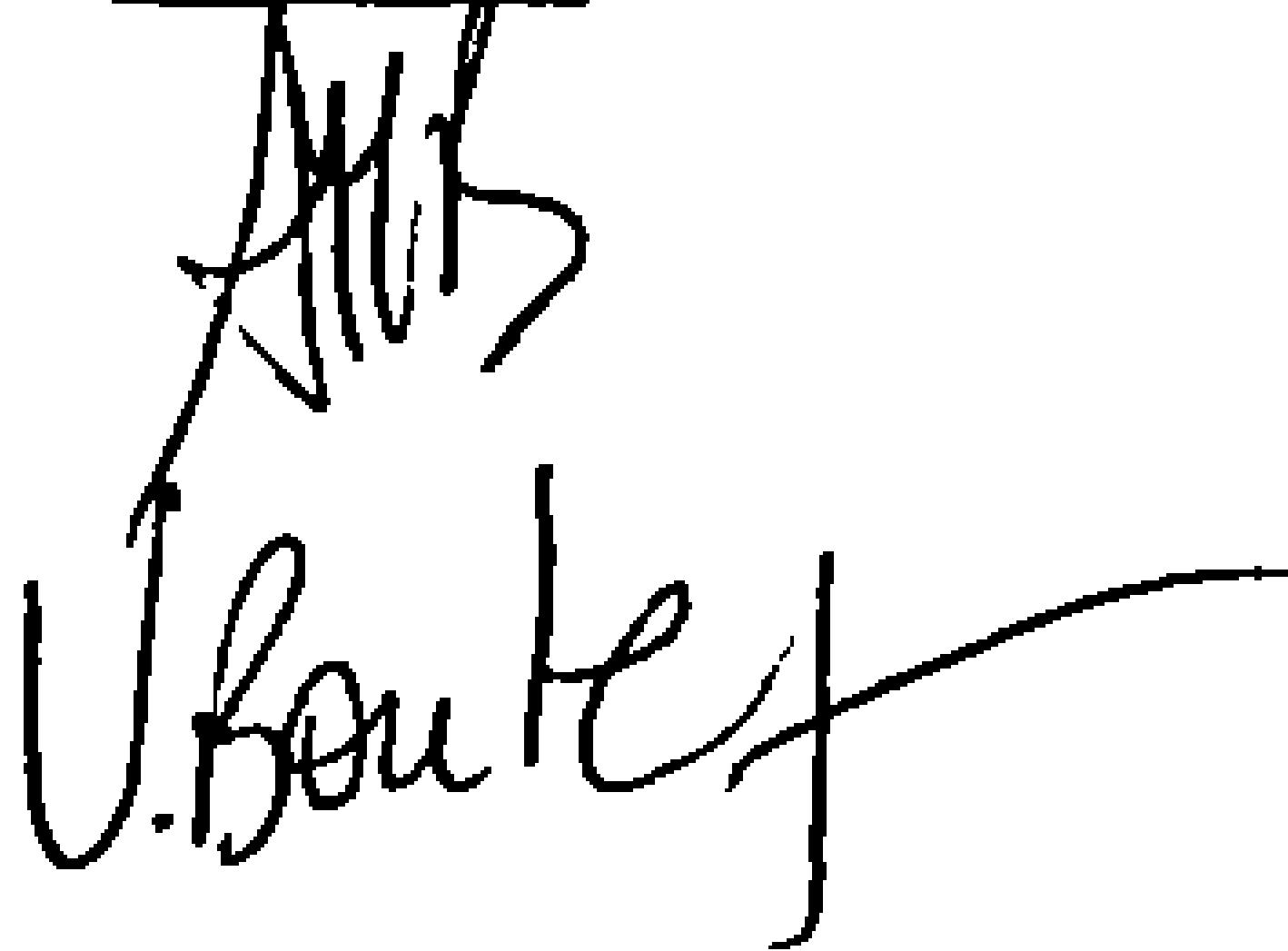
L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par tous les associés présents.

La gérance

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'U. Boule', is written below the 'La gérance' heading. The signature is stylized and fluid.

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial	244 000		244 000	244 000	
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 467	1 327	4 140	5 233	- 1 093
Autres immobilisations corporelles	34 159	6 524	27 634	32 444	- 4 810
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	14 782		14 782	14 764	18
TOTAL (I)	298 407	7 852	290 556	296 441	- 5 885
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	3 063		3 063	5 891	- 2 828
Avances et acomptes versés sur commandes				3 648	- 3 648
Clients et comptes rattachés	700		700		700
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	144		144	502	- 358
. Personnel					
. Organismes sociaux	1 701		1 701	1 701	
. Etat, impôts sur les bénéfices	2 480		2 480	503	1 977
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	3 505		3 505	20 609	- 17 104
. Autres	2 468		2 468	2 468	
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	7 968		7 968	85 338	- 77 370
Instruments de trésorerie					
Charges constatées d'avance	16 052		16 052	16 041	11
TOTAL (II)	38 081		38 081	136 701	- 98 620
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	336 488	7 852	328 637	433 142	- 104 505

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 45 000)	45 000	45 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	4 500	4 500	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	93 128	182 879	- 89 751
Résultat de l'exercice	-80 171	-89 750	9 579
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	62 458	142 628	- 80 170
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	141 906	164 455	- 22 549
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	51 028	50 019	1 009
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	41 042	48 458	- 7 416
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	3 601	9 137	- 5 536
. Organismes sociaux	22 580	16 275	6 305
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 418	287	1 131
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	1 474	422	1 052
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	3 131	1 461	1 670
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	266 179	290 514	- 24 335
Ecart de conversion passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	328 637	433 142	- 104 505

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total	
Ventes de marchandises	262 022		262 022	53 052	393,90
Production vendue biens					
Production vendue services	4 083		4 083	4 083	N/S
Chiffres d'affaires Nets	266 106		266 106	53 052	401,59
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			4 210	1 117	3 093
Autres produits			22	1	21
Total des produits d'exploitation (I)			270 337	54 169	216 168
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			75 324	25 738	49 588
Variation de stock (marchandises)			2 828	-5 891	8 719
Achats de matières premières et autres approvisionnements			150	1 732	- 1 582
Variation de stock (matières premières et autres approv.)					
Autres achats et charges externes			113 463	63 137	50 326
Impôts, taxes et versements assimilés			8 109	10 509	- 4 400
Salaires et traitements			107 130	30 442	76 688
Charges sociales			35 189	13 371	21 818
Dotations aux amortissements sur immobilisations			5 963	1 889	4 074
Dotations aux provisions sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur actif circulant					
Dotations aux provisions pour risques et charges					
Autres charges			8	1	7
Total des charges d'exploitation (II)			346 164	140 928	205 236
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			-75 827	-86 759	10 932
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers de participations					
Produits des autres valeurs mobilières et créances					
Autres intérêts et produits assimilés			35	1 999	- 1 964
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers (V)			35	1 999	- 1 964
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilées			4 085	1 098	2 987
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)			4 085	1 098	2 987
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-4 051	901	-4 952
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			-79 878	-85 858	5 980

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	293	3 892	- 3 599	-92,47
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	293	3 892	- 3 599	-92,47
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-293	-3 892	3 599	92,47
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des Produits (I+III+V+VII)	270 372	56 168	214 204	381,36
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	350 542	145 919	204 623	140,23
RESULTAT NET	-80 171	-89 750	9 579	10,67
Dont Crédit-bail mobilier		4 750	- 4 750	-100
Dont Crédit-bail immobilier				

Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2014 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2013 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 328 636,60 E.

Le résultat net comptable est une perte de 80 170,73 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 22/04/2015 par le dirigeant.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables car la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**COMPATIBILISATION, PRESENTATION DU CICE**

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de recherche, d'innovation (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de formation et de recrutement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de prospection de nouveaux marchés (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de transition écologique et énergétique (indiquer éventuellement un montant ou %)
- et de reconstitution de leur fonds de roulement (100 %)

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Fonds commercial (hors droit au bail) = 244 000 E

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	244 000		244 000	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	244 000		244 000	

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 298 407 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	244 000			244 000
Immobilisations corporelles	39 566	3 980	3 920	39 626
Immobilisations financières	14 764	18		14 782
TOTAL	298 330	3 998	3 920	298 407

Amortissements et provisions d'actif = 7 852 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	1 889	5 963		7 852
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	1 889	5 963		7 852

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Fonds commercial	244 000	0	244 000	Non amortiss.
Matériel et outillage	5 467	1 327	4 140	5 ans
Agencements divers	15 843	1 930	13 913	10 ans
Matériel de transport	13 790	3 953	9 837	5 ans
Matériel de bureau & informatique	1 226	282	944	5 ans
Mobilier	2 822	359	2 463	10 ans
Consignation	477	0	477	Non amortiss.
TOTAL	283 626	7 852	275 774	

Etat des créances = 41 831 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	14 782		14 782
Actif circulant & charges d'avance	27 050	27 050	
TOTAL	41 831	27 050	14 782

Produits à recevoir par postes du bilan = 2 468 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	2 468
Disponibilités	
TOTAL	2 468

Charges constatées d'avance = 16 052 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 45 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	450	100,00	45 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	450	100,00	45 000

Etat des dettes = 266 179 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	141 906	23 154	98 996	19 757
Dettes financières diverses	51 028	51 028		
Fournisseurs	41 042	41 042		
Dettes fiscales & sociales	29 072	29 072		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	3 131	3 131		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	266 179	147 427	98 996	19 757

Charges à payer par postes du bilan = 2 449 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	
Dettes fiscales & sociales	2 449
Autres dettes	
TOTAL	2 449

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 266 106 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	262 022	98,47 %
Produits des activités annexes	4 083	1,53 %
TOTAL	266 106	100.00 %

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Annexes aux comptes annuels (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	1	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	3	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	4	0

Annexes aux comptes annuels (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 2 468 E

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Produits à recevoir(448700)	2 468
TOTAL	2 468

Charges constatées d'avance = 16 052 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(486000)	16 052
TOTAL	16 052

Charges à payer = 2 449 E

Dettes fiscales et sociales	Montant
<i>Conges payes(428200)</i>	723
<i>Charges sur congés payés(438200)</i>	304
<i>Autres charges à payer(448600)</i>	1 422
TOTAL	2 449

Annexes aux comptes annuels (suite)

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Le Cabinet C.R.S., inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par AVBG,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 31/12/2014 caractérisés notamment par les données suivantes:

Total du bilan	328 637
Chiffre d'affaires hors taxes	266 106
Résultat net de l'exercice (perte)	-80 171

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Pour C.R.S.
Fait à PARIS le 22/04/2015

Annexes aux comptes annuels (suite)

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Art : L.225 et L.225-91 du Code de Commerce

Tableau

Nature des Indications / Périodes	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	mois
I – Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	45 000	45 000	45 000	45 000	
b) Nombre d'actions émises	450	450	450	450	
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II – Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	266 106	53 052		190 822	
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	-74 208	-87 862	-4 409	152 932	
c) Impôt sur les bénéfices					
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	-74 208	-87 862	-4 409	152 932	
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	-80 171	-89 750	-4 409	151 877	
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III – Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	-165	-195	-10	340	
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	-178	-199	-10	338	
c) Dividende versé à chaque action					
IV – Personnel :					
a) Nombre de salariés	4				
b) Montant de la masse salariale	107 130	30 442		55 940	
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	35 189	13 371	-3 144	59 002	

Attestation de Présentation**ATTESTATION**

d'expert comptable

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise AVBG pour l'exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes.

A la date de mes travaux qui ne constituent ni un examen limité, ni un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 12 pages, se caractérisent par les données suivantes :

total du bilan	328 636,60 Euros
chiffre d'affaires	266 105,65 Euros
résultat net comptable	-80 170,73 Euros

Fait à PARIS
Le 22/04/2015

Signature de l'Expert Comptable

Cabinet CONSEIL REVISION SOLUTIONS